



La Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS), la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS), la Fédération réunionnaise du bâtiment et des travaux publics (FRBTP), la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), le Service de prévention et de santé au travail SISTBI et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) ont le plaisir de vous inviter, du 16 au 27 septembre 2024, à une série d'événements qui vous aideront à améliorer la prévention et les conditions de travail dans votre entreprise.

Lun. 16/09	Mar. 17/09	Mer. 18/09	Jeu. 19/09	Ven. 20/09	Lun. 23/09	Mar. 24/09	Mer. 25/09	Jeu. 26/09	Ven. 27/09
IUT Génie civil - 40 avenue de Soweto 97410 Saint-Pierre					LP Jean Hinglo – 2 rue des Sans soucis 97420 Le Port				
8h30 - 11h30 Diagnostic chantier (Sud / Ouest)	8h30 - 11h30 Diagnostic chantier (Sud / Ouest)	8h30 - 11h30 Diagnostic chantier (Sud / Ouest)	8h30 - 11h30 Diagnostic chantier (Sud / Ouest)	8h30 - 11h30 Diagnostic chantier (Sud / Ouest)	8h30 - 11h30 Diagnostic chantier (Nord / Ouest)	8h30 - 11h30 Diagnostic chantier (Nord / Ouest)	8h30 - 11h30 Diagnostic chantier (Nord / Ouest)	8h30 - 11h30 Diagnostic chantier (Nord / Ouest)	8h30 - 11h30 Diagnostic chantier (Nord / Ouest)
13h30 -16h30 Rédiger un PPS	13h30 -16h30 Equipements de protection individuelle	13h30 -16h30 Préparation chantier	13h30 -16h30 Matériel électro-portatif	13h30 -16h30 Prévenir le risque Amiante (SS4)	13h30 -16h30 Maîtriser la signalisation temporaire de chantier	13h30 -16h30 Prévenir le risque de chute de hauteur	13h30 -16h30 Gérer l'incident / accident	13h30 -16h30 Prévenir le risque électrique	13h30 -16h30 Rédiger / mettre à jour le DUER
	8h30 - 16h30 Formation Chargé de prévention J1			8h30 - 16h30 Formation Sécuriser les fouilles en tranchée			8h30 - 16h30 Formation Chargé de prévention J2		

Tous ces événements sont gratuits à l'exception des formations du 17 et 25/09 (510 € / participant) et de celle du 20/09 (335 € / participant).

**Pour vous inscrire, cliquez ICI**

après avoir vérifié ci-dessous que les événements choisis correspondent bien à votre attente.

Des questions ? Contact : [OceanIndien@oppbtp.fr](mailto:OceanIndien@oppbtp.fr)

## Ateliers (Durée 3h) destinés aux entreprises de BTP ou aux préventeurs évoluant dans le champ du BTP

Rédiger un PPSPS	Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) est un document qui contribue à prévenir les risques sur les opérations de construction. Il est établi pour les chantiers de BTP faisant appel à plusieurs entreprises et contient un grand nombre d'informations sur ces entreprises, les mesures de prévention ou encore les installations de chantier. Venez vous familiariser avec sa rédaction et apprendre où trouver les informations et les outils utiles à sa réalisation.	<b>Public cible :</b> Dirigeants, Préventeurs, Conduct. de travaux.
Equipements de protection individuelle		<b>Public cible :</b> xx
Préparation chantier		
Matériel électro-portatif	Cet atelier traite du <b>choix</b> (Classe / risque électrique, poids de l'outil / fréquence d'usage, dispositif de prévention des vibrations...) de <b>l'utilisation</b> (EPI à utiliser avec l'outil, précautions / l'alimentation, prévention des postures contraignantes...) et de <b>l'entretien</b> des matériels électroportatifs.	<b>Public cible :</b> Dirigeants, Préventeurs,
Prévenir le risque Amiante (SS4)	Compte-tenu de l'utilisation intense qui a été faite de ce matériau jusqu'à son interdiction en 1997, les travaux en présence d'amiante sont fréquents dans le BTP en particulier sur les chantiers de rénovation ou de démolition. Au cours de cet atelier, vous échangerez sur vos pratiques avec les autres participants et un conseiller OPPBTP qui vous apprendra où trouver les informations utiles à la réalisation d'un mode opératoire pour une intervention en présence d'amiante SS4. <b>Cet atelier ne traite pas des chantiers de type SS3 (Retrait).</b>	<b>Public cible :</b> Dirigeants, Préventeurs, Encadrants tech. SS4.
Maîtriser la signalisation temporaire de chantier	Dans de très nombreuses activités du BTP, des travaux sont effectués en coactivité avec les usagers de la voirie publique. Les heurts de piétons par des engins ou des véhicules d'usagers sont sources d'accidents très graves. Il convient, pour éviter ces accidents, de prévoir une signalisation temporaire adaptée et de la modifier en fonction des changements de contraintes de site et de l'évolution du chantier.	<b>Public cible :</b> Chefs d'équipe, Opérateurs, Préventeurs.
Prévenir le risque de chute de hauteur	Les chutes de hauteur étant la première cause d'accidents graves et mortels dans le BTP, toutes les situations de travail qui exposent les salariés à ce risque doivent être étudiées soigneusement. En partant de cas concrets (Travaux sur couverture en tôle ondulée, terrains avec forte déclivité...), cet atelier vous permettra d'identifier des solutions de prévention adaptées.	<b>Public cible :</b> Dirigeants, Préventeurs, Chefs d'équipe.
Gérer l'incident / accident		<b>Public cible :</b> xx
Prévenir le risque électrique		

<b>Rédiger / mettre à jour le DUER</b>	<p>Le document unique d'évaluation des risques n'est pas qu'un énième document administratif. C'est un outil qui vous aide à identifier vos risques et à structurer la démarche de prévention que vous mettez en place pour y faire face dans votre entreprise. Au cours de cet atelier, un conseiller en prévention vous présentera les enjeux et les bénéfices d'une bonne démarche d'évaluation, vous présentera les outils OPPBTP qui vous simplifieront la tâche.</p>	<b>Public cible :</b> Dirigeants, Préventeurs.
--	--	--

### Formations inter entreprises

<b>Chargé de prévention</b> Durée : 14h	<p>L'organisation de la prévention, dans l'entreprise, demande à la fois une vision d'ensemble et sa déclinaison en actions ciblées, spécifiques. Dans un souci de performance, l'employeur peut s'entourer d'un ou plusieurs salariés compétents pour l'assister dans des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (Cf. : L 4644-1). Pour assurer pleinement ce rôle, cette personne doit trouver sa place dans la politique de prévention de l'entreprise et suggérer des pistes d'amélioration, sur des thèmes précis (suivi des salariés, du matériel, évolution de modes opératoires...).</p> <p>des mesures de prévention. A l'issue de cette formation, le participant sera en capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, valider les axes d'amélioration de la prévention au travers de visites de lieux de travail,</li> <li>- Communiquer, argumenter sur le sens et la finalité des actions à mettre en oeuvre,</li> <li>- Vérifier le déploiement effectif des actions d'amélioration de la prévention.</li> </ul> <p><b>Pour télécharger la fiche technique de cette formation, cliquer <a href="#">ICI</a></b></p>	<b>Public cible :</b> Dirigeants, Encadrement, SDCP.
--	---	---

<b>Sécuriser les fouilles en tranchée</b> Durée : 7h	<p>La réalisation de fouilles en tranchées est à l'origine d'accidents parfois graves. Cette formation d'un jour permet la compréhension des mesures de prévention qui participent à l'amélioration de la sécurité de la qualité des travaux.</p> <p><b>Pour télécharger la fiche technique de cette formation, cliquer <a href="#">ICI</a></b></p>	<b>Public cible :</b> Chefs de chantier, Chef d'équipe, Opérateurs.
---	---	--

### Évènements individuels strictement réservés aux entreprises de BTP ayant un chantier en cours

<b>Diagnostic chantier</b> Durée : 3h	<p>Un diagnostic chantier consiste en une visite, sur l'un de vos chantiers, d'un conseiller de l'OPPBTP qui va identifier, avec votre équipe (Dirigeant, chef de chantier ou d'équipe, chargé de prévention, opérateur...) les bonnes pratiques en prévention et celles qui demandent à être améliorées, en s'efforçant, dans ce dernier cas, de dégager des solutions pratiques à mettre en oeuvre. C'est un moment privilégié entre vous et le conseiller de l'OPPBTP dont la mission est exclusivement de conseil.</p>	<b>Public cible :</b> Dirigeants, Préventeurs, Chargés de prév., Encadrement.
--	--	---